

## Conditions générales de réservation

Ce contrat est réservé à l'usage exclusif de la location de l'appartement. Le locataire signataire du présent contrat ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location. **Conditions de location** : \_Le solde de la location sera versé le jour de l'arrivée dans la location avec le dépôt de garantie dont le montant figure au recto du contrat ;\_Si le locataire retarde son arrivée, il doit prévenir le propriétaire et lui régler le solde de la location pour la date du début de la location prévue au contrat et sans réduction. \_En cas de séjour écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement. \_La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire. \_Le locataire doit assurer le caractère paisible de la location et en faire un usage conforme à la destination des lieux.

**Etat des lieux, dépôt de garantie** : \_Un inventaire des lieux sera fait en présence du locataire et du propriétaire (ou de son mandataire) au début et à la fin du séjour. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. Le jour du départ, cet inventaire s'effectue entre 8 heures 30 et 10 heures, sauf accord préalable avec le propriétaire. \_Le dépôt de garantie sera remboursé au locataire après l'inventaire du jour du départ, déduction faite des éventuelles pertes, détériorations ou du coût de remise en états des lieux. \_En cas de départ anticipé empêchant l'inventaire, le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine. \_Le nettoyage des locaux est à la charge des vacanciers pendant la période de location et avant leur départ.

**Assurances** : \_Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat type villégiature pour ces différents risques. \_Tout locataire accompagné d'un animal devra, préalablement à la signature du contrat, avoir obtenu l'accord du propriétaire et il devra fournir un certificat de vaccination à jour lors de son arrivée.

**Paiement des charges** : \_En fin de séjour, le client doit acquitter auprès du propriétaire les charges non incluses dans le prix. \_Leur montant s'établit sur la base de calcul mentionnée au recto du contrat.

**Conditions d'annulation** : \_Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou télégramme. \_• avant l'entrée en jouissance : les arrhes restent acquises au propriétaire. \_• Si le preneur ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le présent contrat celui-ci devient nul. Les arrhes restent acquises au propriétaire qui peut disposer de son appartement. \_• En cas d'annulation de la location par le propriétaire, celui-ci reverse au locataire le montant des arrhes qu'il a perçues.

**Mme Annie MORAND - 73590 CREST-VOLAND COHENNOZ**  
**FRANCE / SAVOIE - VAL D'ARLY - MONT BLANC**  
**TEL : 04 79 31 62 51 / FAX.: 04 79 31 61 64**